

I. Crédit bancaire

L'encours du crédit bancaire s'est établi à fin août 2025 à 1 161 MMDH enregistrant une hausse de 5,3% par rapport à août 2024.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH			variations en % depuis		
	août-25	déc-24	août-24	août-25	déc-24	août-24
Crédit bancaire *	1 161,0	-0,3	5,3			
Agents non financiers	968,0	1,1	3,4			
Entreprises non financières	531,5	-0,9	2,1			
Privées	452,1	-0,2	1,0			
Publiques	79,4	-4,7	8,6			
Ménages	391,2	2,5	3,0			
Agents financiers	193,0	-6,8	15,9			

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

- Les concours aux entreprises non financières privées ont marqué une progression annuelle de 1%. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse de 14,6% des crédits à l'équipement et de 6,2% des prêts à la promotion immobilière. En revanche, les facilités de trésorerie ont enregistré un repli de 8,9%.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH			variations en % depuis		
	août-25	déc-24	août-24	août-25	déc-24	août-24
Total	452,1	-0,2	1,0			
Facilités de trésorerie	173,5	-7,1	-8,9			
Equipement	136,1	8,2	14,6			
Immobilier	60,0	4,0	6,2			
Autres crédits *	22,7	-12,1	-9,2			
Créances en souffrance	59,9	4,6	5,2			

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T2-2025, les critères d'octroi auraient été maintenus inchangés pour les crédits de trésorerie et légèrement durcis pour les prêts à l'équipement et à la promotion immobilière. Par taille d'entreprise, les banques déclarent des critères inchangés pour les GE et légèrement durcis pour les TPME. Pour ce qui est de la demande, les banques déclarent une hausse pour tous les objets de crédit, aussi bien pour les GE que pour les TPME.
- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement bancaire, au T2-2025, a été jugé « normal » par 80% des industriels et « difficile » par 16% d'entre eux. En outre, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 74% des entreprises et en hausse selon 19%.
- Au T2-2025, les taux appliqués aux nouveaux crédits se sont repliés, d'un trimestre à l'autre, de 26 pb à 4,91%. Ils se sont établis à 4,67% pour les GE et à 5,43% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T2-2025	T1-2025	T4-2024
Entreprises non financières	4,72	4,84	5,00
Entreprises privées	4,91	5,17	5,26
TPME*	5,43	5,61	5,70
GE**	4,67	4,96	5,08

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- Les crédits accordés aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 3%, en lien principalement avec la hausse de 3% des prêts à l'habitat et de 3,9% de ceux à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 27,7 MMDH après 23,5 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH			variations en % depuis		
	août-25	déc-24	août-24	août-25	déc-24	août-24
Total	391,2	2,5	3,0			
Habitat	253,2	2,1	3,0			
Mourabaha immobilière*	27,7	11,4	18,2			
Consommation	60,4	3,7	3,9			

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T2-2025, les banques indiquent des critères d'octroi inchangés aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour ce qui est de la demande, elle aurait augmenté tant pour les crédits à l'habitat que pour ceux à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T2-2025, globalement en baisse à 5,77% par rapport au trimestre précédent, recouvrant des diminutions de 25 pb à 6,88% pour les crédits à la consommation et de 6 pb à 4,68% pour les prêts à l'habitat.

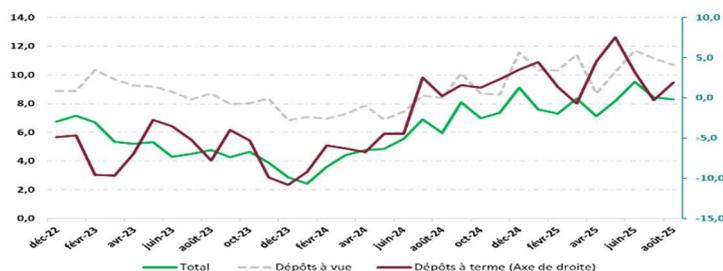
Taux débiteurs par objet (en %)

	T2-2025	T1-2025	T4-2024
Ménages	5,77	5,96	5,80
Crédits à l'habitat	4,68	4,74	4,75
Crédits à la consommation	6,88	7,13	6,99

II. Dépôts bancaires

- Les dépôts auprès des banques se sont établis à fin août à 1302 MMDH, en hausse annuelle de 8,3%.
- Les dépôts des ménages ont enregistré, d'une année à l'autre, une hausse de 6,5% pour s'établir à 951,8 MMDH dont 215,3 MMDH détenus par les MRE. Pour les entreprises non financières privées, leurs dépôts ont atteint 232 MMDH, soit une progression annuelle de 10,9%.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Le taux de rémunération des dépôts à terme à 12 mois a accusé un repli de 9 points de base revenant de 2,57% en juillet à 2,48% en août, tandis que le taux de ceux à 6 mois a marqué une hausse de 30 points de base passant de 2,16% à 2,46%.

- Le taux minimum de rémunération des comptes d'épargne a été fixé à 1,91% pour le deuxième semestre 2025, soit une baisse de 30 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	août-25	juil-25	juin-25	mai-25	avr-25
Comptes à terme					
6 mois	2,46	2,16	2,27	2,36	2,72
12 mois	2,48	2,57	2,96	2,70	2,73